



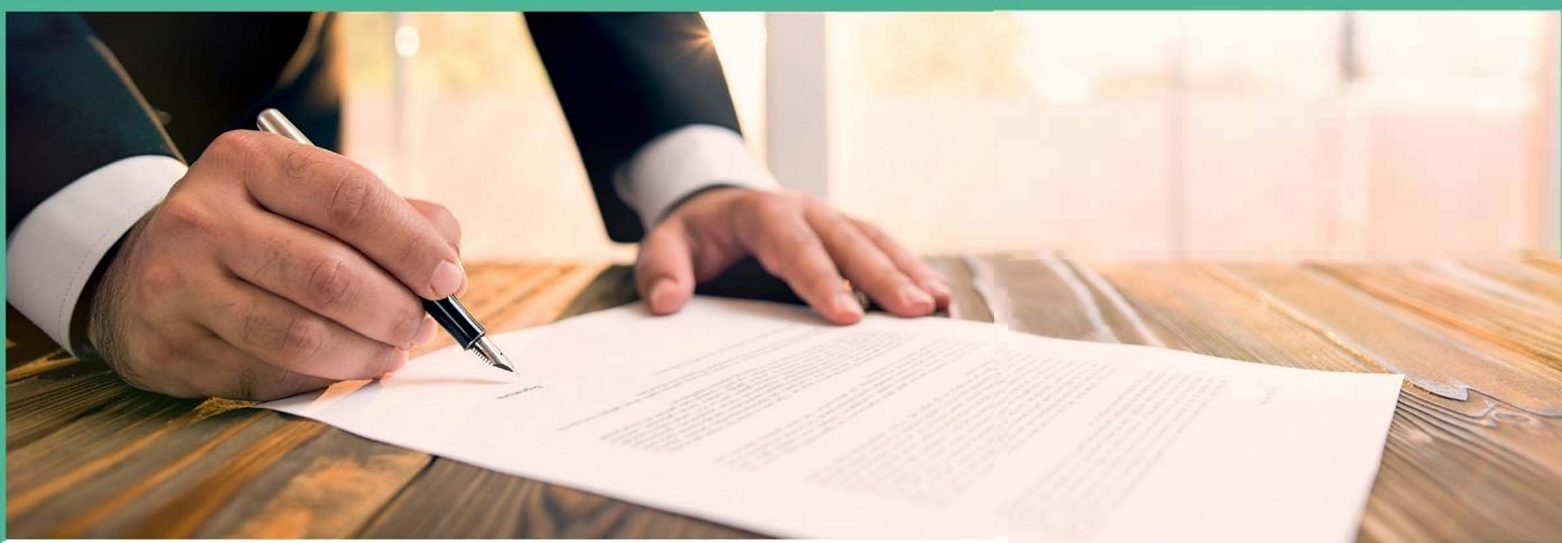
e-COMPROMIS

MON COMPROMIS DE VENTE EN LIGNE



4

*Document à fournir par
l'acquéreur*



- Pièce d'identité (CNI ou Passeport)
- Livret de famille (si marié/divorcé/veuf);
Contrat de mariage si marié sous le régime de la
séparation de biens;
Jugement de divorce;
- Convention et attestation PACS
- Acte de naissance traduit en français uniquement pour les
personnes de nationalité étrangère.
- Relevé d'identité bancaire (RIB)
- Si emprunt bancaire : merci d'informer les données
suivantes : Montant de l'emprunt, la durée et le taux.
- L'acquéreur devra verser entre les mains du Notaire
soussigné, au terme des 10 jours de rétractation, la
somme de 5% du prix de vente correspondant au dépôt
de garantie. Si vous ne pouvez pas verser 5% du prix de
vente merci de nous en informer.